#### Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest

affiliée à la SCC, reconnue d'utilité publique, fédération nationale agréée par le ministère de l'Agriculture

#### **EXPOSITION CANINE NATIONALE TOUTES RACES**

Avec attribution du C.A.C.S. de la SCC

# CHATEAUBRIANT (44)

Exposition de Plein Air - Conditions sanitaires optimales

# Dimanche 3 Juillet 2022

#### Samedi 2 Juillet:

- . Confirmations seules toutes races de 10 à 12h et de 13h30 à 15h
  - Engagement tarif normal sur Cedia
  - Inscription possible sur place avec tarif majoré
- . REGIONALE d'ELEVAGE organisées par :

Staffordshire Bull terrier Club

Concours jeunes présentateurs

Concours de rapport

Renseignements et contacts ACT St Hubert de l'Ouest Tél. 06 76 78 97 22 02 40 07 53 96 - 06 89 90 73 21

DIMANCHE 3 juillet 2022

NATIONALE

# **Engagements sur internet :** https://cedia.fr

Paiement sécurisé par carte bancaire

L'association canine demande 1€ supplémentaire par transaction pour frais administratif.

Groupe 6

Spéciale Beagle, Beagle Harrier, Harrier.....

#### JURY PRESSENTI

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la liste des juges suivant le nombre de chiens ou cas imprévisibles.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la liste d
Groupe 1  Berger des Pyrénées, Chien de Berger Catalan
Berger de Brie, Schipperke, Chien de Berger de Majorque
Chiens de Berger Belges, Berger Blanc Suisse
Berger Bergamasque, Bergers d l'Est et Italiens, Mudi, Pumi
Berger de la Serra de Aires
Chien Loup de Saarloos, Schapendoes, Welsh Corgis, Bobtail, Berger Australien,
Kelpie Australien, Colley, Shetland, Berger de Beauce, Berger Allemand,
Bouvier Australien, Berger de Picardie, Bouvier des Ardennes,
Bouvier des Flandres et autres races du groupe
Groupe 2
Boxer Allemand, Dogue Allemand, Dogue du Tibet, Montagne de l'Atlas,
Saint Bernard, Leonberg, Shar Pei, Berger d'Asie Centrale, Berger du Caucase,
Berger Yougoslave, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie, Berger du Karst, Chien de Berger d'Anatolie, Bulldog Anglais, Mâtin Napolitain,
Chien Pastore de Fonnese, Bouviers Suisse, Cane Corso
Affenpinscher, Pinschers, Schnauzers, Terrier Noir Russe, Landseer,
Terre Neuve, Dogue Argentin, Hovawart, Dobermann, Rottweiler,
Bullmastiff, Mastiff, Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées,
Chien de Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela, Cimarron Uruguayen, Dogue des Canaries, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Mâtin de l'Alentejo,
Mâtin Espagnol, Dogue de Majorque, Tosa Inu, Dogue de Bordeaux
et autres races du groupe
Groupe 3 Spéciale Terriers d'Ecosse
Spéciale Staffordshire Bull Terrier
M. MARSHALL M (GB) les femelles
Airedale Terrier, Bedlington Terrier, Border Terrier, Terriers anglais,
Norfolk Terrier, Norwich Terrier, Terriers Australiens, Terrier Brésilien, Toy Terrier, Terriers Irlandais, Terrier Japonais, Terrier Tchèque,
Bull Terriers, Staffordshire Terrier Américain, Yorkshire Terrier,
Fox Terrier, Terrier du Reverend Russell, Terrier Jack Russell,
Terrier de Chasse Allemand et autres races du groupe Mme MARCILLAUD Anne
0
Groupe 4 Teckels
Toolers
Groupe 5
Spitz Allemand, Spitz Loup, Spitz, Volpino Italien, Cursinu
Podencos, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna
Spitz de Norrbotten, Spitz des Visigoths, Spitz Finlandais, Spitz Japonais, Laikas,
Chien d'ours de Carélie, Chien Finnois de Laponie, Chien Norvégien de Macareux,
Dargar Finnais de Languia, Dubund Naryégian, Chian de Dargar Islandais, Chian d'élan

Chien d'Artois, Grand Anglo Français, Griffon Nivernais, Billy, Fox Hound Anglais, Foxhound Américain, Français, Poitevin, Chien de Rouge de Bavière, du Hanovre, Anglo Français de Petite Vénerie, Fauves de Bretagne, Basset Artésien Normand, Basset de Westphalie, Basset Suédois, Brachet Allemand, Brachet de Styrie à Poil Dur, Brachet Noir et Feu, Brachet Polonais, Brachet Tyrolien, Basset des Alpes, Chiens Courants Polonais, Slovaque, de Bosnie à Poil Dur, de Montagne du Basset Hound ..... Bruno St Hubert Français, Bleus de Gascogne, Gascon Saintongeois, Porcelaine, Anglo Français de Petite Vénerie, Ariègeois, Griffons Vendéens, Chien de Saint Hubert, Chien N. et F. pour la Chasse au Raton, Chiens Courants Suisses, Chien à Loutre, Chiens Courants de Bosnie, de Halden, de Hamilton, de Hygen, de Posavatz, de Schiller, du Smaland, Espagnol, Finlandais, Grec, Italien, Italien à Poil Ras, Groupe 7 Setters Irlandais, Epagneul Breton, Epagneuls de Munster..... .....M. JUIF Daniel Spéciale Barbu Tchèque, Braques de Burgos, Allemand, d'Auvergne, Français, Saint Germain, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Picard, Epagneul de Pont Audemer, Chien d'arrêt Portugais, Spinone, Braques de Weimar, Italien, Hongrois, Stichelhaar, Langhaar, Drahthaar, Pudelpointer, Setter Gordon, Epagneul Français, 

#### Groupe 8

#### Groupe 9

Groupe 10

Races non reconnues par la FCI

Spéciale Épagneul de Saint Usuge,
Toutes les races ......

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS :

17 JUIN 2022 (date de réception)

Tarif préférentiel pour les engagements jusqu'au 27 mai

Berger Finnois de Laponie, Buhund Norvégien, Chien de Berger Islandais, Chien d'élan Norvégien, Chien d'élan Suédois, Lapphund Suédois, Chien du Groenland.....Mme DAUVET Pary

Basenji, Akita Inu, Chien Thaïlandais à Crête Dorsale, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba, Shikoku Chow Chow, Chien de Canaan, Eurasier, Chien Nu du Mexique



alisation CEDIA - 67202 WOLFISHEIM - RCS Strasbourg 389912189 - INTERNET : https://cedia.fr

#### EXTRAIT DU RÉGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Châteaubriant, le 3 juillet 2022 ins points p fonction du réglement sanitaire imposé à cette période.

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h30 précises.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés pourront sortir dès 15 h sur présentation de leur feuillet de jugement. Les autres ne pourront pas quitter l'exposition avant 17h. **Une restauration est** prévue à l'intérieur de l'exposition.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est

rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce

soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de

- peau
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés.
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a

Si la crise sanitaire empêche l'ouverture de l'exposition, les

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition.
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

#### CLASSES D'ENGAGEMENT

les dates prises en compte pour l'accession dans une classe sont la date anniversaire et le jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation perméttant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classe Ouverte et

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la

photocopie doit être jointe à l'engagement).
Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif;

le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans.

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S **AUTRES CLASSES** 

MEUTES (UNIQUEMENT pour les Races des Groupes 3 – 4 – 6 soumises à épreuves de Travail dans l'utilisation Chasse)

Ensemble de 6 chiens minimum appartenant au même propriétaire, chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement individuel.

TERRIERS - TECKELS: Le propriétaire doit engager au moins 3 des 6 chiens, présentés au jugement des meutes, en classe Travail (joindre les titres nécessaires pour accéder à la classe travail) ou justifier qu'il est titulaire d'une attestation de meute.

TECKELS: Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

<u>CHIENS COURANTS</u>: Les chiens composant la meute doivent être de même race et variété, sans distinction de sexe.

Meute classe travail: doit avoir au moins trois des six chiens courants, présentés au jugement des meutes, en classe travail ou l'ensemble des chiens appartenant à un équipage titulaire d'une attestation de meute (joindre les justificatifs à l'engagement). LOT D'AFFIXE – (à engager sur place). Pour au moins 3 et au plus 5

chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de

l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. LOT DE REPRODUCTEUR – (à engager sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE - (à engager sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - (à engager sur place). Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4

mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale Saint

Hubert de l'Ouest, par chèque bancaire ou postal. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS: La clôture des engagements est fixée au 14 juin 2021, date de réception (majoration des tarifs après le 29 mai). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

#### **REFUS OU EXCLUSIONS:**

1° des engagements : des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle

croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés

des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le "Service Vétérinaire"

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite

d) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été

engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés

par le Juge

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.**: Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S.. que les chiens satisfont aux conditions imposées

S.H.C.S., que les dileis astalont aux colinitors imposes. Si le chien classé 2º Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S.

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.

b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent», et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent», et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

#### CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf :

Gr. 1 : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres 15 mois

Gr. 2 : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Éspagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois \_\_\_\_\_15 m

Gr. 5 : Chien du Pharaon, Cimeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco,

Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland \_ 15 mois **Gr. 6**: Rhodesian Ridgeback 15 mois Gr. 8 : Retrievers 15 mois Gr. 9 : Épagneuls Pékinois et Japonais 10 mois

Gr. 10: Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi,

Chart Polski 15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 105 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACTSHO avec extension possible aux manifestations organisées par la SCC et ses Associations affiliées

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité :
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque

cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

#### TRÈS IMPORTANT Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - II y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de nonconformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2<sup>e</sup> CATEGORIE, **VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE** SITE DE LA SCC

# Feuillet à renvoyer à Cedia

#### Association Canine Territoriale Saint Hubert de l'Ouest **EXPOSITION CANINE NATIONALE de CHATEAUBRIANT (44)**

avec attribution du C.A.C.S. de la S.C.C.

Vos engagements par courrier devront être envoyés avant le 17 Juin 2022 (date de réception) à : CEDIA - Exposition de CHÂTEAUBRIANT - 67 rue du Gal Leclerc - 67202 WOLFISHEIM

Accompagnés obligatoirement

- du montant des frais (par chèque ou mandat) établis à l'ordre de la ACTSHO
- des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe Champion ou travail
- du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux appartenant à la 2e catégorie
- Etrangers : paiement par mandat international uniquement (foreigners : international money order only / extranejos : giro postal unicamente)

Tout engagement incomplet sera retourné.

Les engagements par fax

N° d'arrivée

ou par e-mail ne seront pas retenus. Engagements internet :

www.cedia.fr, règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue						
Identification : Tatouage ou transpondeur Nom du Chien :						
Variété :   Taille :   Schnauzers, Pinschers, Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/ Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Jack Russell, Spitz, Français, Podenco Port Chiens à peau nue.  Né le : / /	Caniches, Pa Teckels, Bra	rson/ Berger ques Schnau errier, Canich Puli, É Charles	rs de Brie, Br uzers, Dogues Alle les, Chow-Chow, B pagneuls Bretons s.	elges, Dobermanns, Boxers, mands, Spitz, Elkound, Cockers, de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais, Souledogues, Carlins, Pinschers, Setter Irlandais, Cavaller King Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.		
Nom du Père :						
Nom de la Mère :						
Propriétaire : M. Mme Mlle						
Adresse:						
Code Postal : Vill	e :					
Pays : Fax : Fax :						
Mail :						
Classe d'engagement : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Baby  Vétéran  Confirmation - uniquement pour les chiens exposés  Confirmation - uniquement pour les chiens exposés						
En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscr puppy, selon son âge. La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en c	Les engagements en Paire, Couple, Lot d'Affixe et Lot de Repro- ducteur (gratuit) se font au secrétariat le jour de l'exposition.					
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	TARIF 1 Jusqu'au	TARIF 2 Jusqu'au	Sommes adressées	Horaires d' ouverture de la barrière d'accès au parking pour les camping-car et gros utilitaires de 07h00 à 20h00		
1 <sup>er</sup> chien	27 Mai 32 €	17 Juin 37 €		AVIS IMPORTANT AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS CLASSÉS : aucune autorisation de quitter l'exposition avant 17 h ne sera accordée.		
2º chien	29 €	34 €		Vous devez respecter l'heure de sortie des chiens à la fin de l'exposition et si vous ne pouvez rester jusqu'à 17 h, nous vous prions instamment de ne pas engager		
3° chien et suivants (chacun)	24 €	29 €		vos chiens. Les visiteurs sont intéressés par des chiens et non par des cages vides. Respectez vos engagements. Ne partez pas avant 17 h .		
Puppy, Baby, Vétéran	24 €	29 €		ATTESTATION		
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	10 €	12 €		Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris		
Meute avec 6 chiens en individuelle	70 €	80 €		conaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Organisatrice de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures), vol, maladies et dommages		
Chien supplémentaire dans la meute	24 €	30 €		divers survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engage-		
Tarif groupe : 6 chiens "Même propriétaire"*	110 €	130 €		ment, atteints de maladies contagieuses et je m'engage à ne pas présenter mon chien si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de l'exposition. Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le		
Chien supplémentaire dans le groupe*	24 €	30 €		placer dans une situation potentiellement du chien que je presente et je menguge a ne pus le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière		
funiquement par courrier Total des engagements				cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de Cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.		
Réduction 10 % pour les adhérents ACTSHO - Indiquez obligatoirement votre n° d'adhérent :				Enfin, en cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute		
Réservation catalogue papier (5 € sur place)	4 €	4 €		manifestation patronnée par la S.C.C.  Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h si mon chien est classé		
Cotisation ACTSHO 2022 (facultatif) Uniquement par courrier	13 €	13 €		(15h si mon chien n'est pas classé).  Fait à Signature du propriétaire :		
<u>Catalogue interactif gratuit.</u> Gratuité pour les accompagnateurs et les parl	kings.	Total global		le		

#### **POUR LES ENGAGEMENTS:**

 En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre homologué avant la date de clôture des engagements  En classe Travail, joindre obligatoirement la photocopie de l'attestation délivrée par la SCC permettant l'engagement dans cette classe

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.



## CONFIRMATIONS 2022 CHIENS TOUTES RACES

Mercredi 6 avril – Bouguenais	Mercredi 7 septembre – Joué sur Erdre
Mercredi 4 mai – Saint Nazaire	Mercredi 5 octobre – Bouguenais
Mercredi 1 <sup>er</sup> juin – Joué sur Erdre	Mercredi 9 novembre – Les Sorinières
Samedi 2 Juillet : Châteaubriant	Samedi 10 décembre – Nantes

ces dates sont susceptibles de variation dans les lieux...

Contact confirmation: 06 89 90 73 21

jzavadesco@actsho.com

Engagement tarif normal sur https://cedia.fr

Inscriptions possibles sur place le jour même, avec tarif majoré.

# NANTES EXPOS CANINES

Samedi 10 et Dimanche 11 Décembre avec ROYAL CANIN

#### A L'ATTENTION DES EXPOSANTS :

- Rester le plus longtemps possible sur le site de l'exposition, c'est faire connaître vos races et permettre d'en faire la promotion auprès d'un public très intéressé et en demande d'informations pour mieux diriger son choix vers une éventuelle acquisition.
- Afficher vos cartons de récompenses, c'est aussi une façon d'initier les néophytes aux raisons de participer à une telle manifestation.
- Respecter les horaires de sorties, c'est avoir de la considération pour une équipe de bénévoles qui vous permet de présenter vos chiens dans les conditions les plus satisfaisantes.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre sportivité

### OFFICE DE TOURISME DE CHATEAUBRIANT

29 place Charles de Gaulle - 44115 CHATEAUBRIANT

Tél.: 02 40 28 20 90